



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 606 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les parents de l'île Sainte-Thérèse et des environs à Saint-Jean-sur-Richelieu ne peuvent choisir l'établissement scolaire qui correspond le mieux à leur préférence;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire a pour objectif d'assurer un soutien aux familles des élèves en offrant, notamment, un lieu adéquat à ces derniers en plus de veiller au bien-être général des élèves qui le fréquentent;

CONSIDÉRANT QUE le service de garde en milieu scolaire est un incontournable dans la vie de plusieurs familles ayant des enfants d'âge préscolaire et primaire et que ces familles doivent concilier les responsabilités reliées au travail et à la vie familiale;

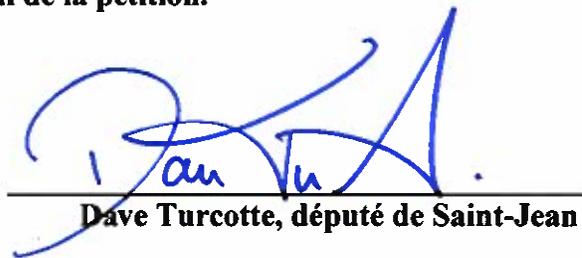
CONSIDÉRANT QUE la distance parcourue entre le service de garde et la résidence nuit au bien-être général des élèves, à la conciliation travail-famille et diminue le temps alloué aux études;

CONSIDÉRANT QUE les parents d'enfants de l'Île Sainte-Thérèse et des environs ont entrepris diverses démarches pour que les enfants soient instruits plus près de leur lieu de résidence et pour qu'un service de garde soit établi plus près de leur lieu de résidence et que ces démarches ont été refusées;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de prendre action afin de donner suite à la demande des parents des enfants de l'île Sainte-Thérèse et ainsi offrir un service de garde en milieu scolaire sur l'île Sainte-Thérèse.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Dave Turcotte, député de Saint-Jean



Date de signature de l'extrait